

## BankingToday 2.0

# Finances et opérations commerciales

Mise à jour de l'édition 2009 – février 2012

Un concept de blended learning conçu en partenariat entre Compendio et Crealogix

Accompagnement bancaire: CYP, Center for Young Professionals in Banking

Les licences des modules de formation en ligne sont disponibles auprès de Crealogix.

[www.bankingtoday.ch](http://www.bankingtoday.ch)

[www.compendio.ch](http://www.compendio.ch)  
[www.crealogix.com](http://www.crealogix.com)

[www.cyp.ch](http://www.cyp.ch)  
[www.swissbanking.org](http://www.swissbanking.org)

Finances et opérations commerciales  
Mise à jour de l'édition 2009 – février 2012

Conception graphique et mise en page: Mediengestaltung, Compendio Bildungsmedien AG, Zurich

Illustrations: Oliver Lüde, Winterthour

Impression: Edubook AG, Merenschwand

Rédaction et contenu pédagogique: Thomas Hirt

Numéro d'article: Update  
Dépot légal: 3<sup>e</sup> édition 2012  
Edition: U1021  
Langue: FR  
Code: CYP

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés. Le contenu de cet ouvrage est une création intellectuelle protégée par la loi sur le droit d'auteur.

L'utilisation du contenu de cet ouvrage à des fins d'enseignement est soumise à des exigences légales strictes. Il est interdit de photocopier ou de numériser sur les serveurs internes de l'école, à des fins d'exploitation en classe à titre informatif ou documentaire, des chapitres entiers ou l'intégralité d'un ouvrage publié. Cette exploitation est possible uniquement pour de courts passages. Il est également interdit de mettre des extraits de cet ouvrage à la disposition de tiers extérieurs. Il s'agit en effet d'une violation des droits d'auteur et d'éditeur, passible de sanctions.

La diffusion partielle ou intégrale de cet ouvrage sous forme photocopiée, numérique ou sous toute autre forme en dehors du cadre de l'enseignement nécessite impérativement l'accord écrit préalable de Compendio Bildungsmedien AG.

Copyright © 2010, Compendio Bildungsmedien AG, Zurich

## Corrections et ajouts (février 2012)

Le secteur bancaire se trouvant en constante évolution, le contenu de la formation BankingToday 2.0 est appelé à être mis à jour d'année en année. Il est en effet essentiel pour nous de proposer des supports didactiques à la pointe de l'actualité.

C'est pourquoi Compendio Bildungsmedien fait paraître au début de chaque année scolaire une version actualisée et corrigée de BankingToday 2.0.

La présente mise à jour doit permettre aux personnes ayant acheté la 1<sup>re</sup> édition 2009 de disposer eux aussi d'informations aussi récentes que possible.

- Cette mise à jour sera complétée au fur et à mesure et publiée début février pendant trois années consécutives sur le site [www.bankingtoday.ch](http://www.bankingtoday.ch).
- Ce système permet de garantir la disponibilité de l'ensemble des modifications et des ajouts au matériel didactique en vue de la phase de préparation des examens finaux au printemps et en été.

**Conseil:** Nous vous recommandons de prendre connaissance le plus tôt possible dans la phase de préparation des changements et des compléments apportés, et de les reporter sans attendre dans le matériel didactique. Vous aurez ainsi un premier aperçu de ces modifications et les assimilerez plus facilement.

	<b>Placements 1 – Tour d'horizon et titres de participation</b>
<b>Page 7</b> Figure 1	Deux fautes de frappe se sont glissées dans la Figure 1. Voici ce qui doit figurer du côté droit, sous «marché des capitaux»: <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Marché primaire:</b> émission de titres du marché des capitaux</li> <li>• <b>Marché secondaire:</b> commerce de titres du marché des capitaux</li> </ul>
<b>Page 37</b> Calcul de la valeur du droit de souscription	Une faute de frappe s'est glissée dans le calcul correspondant à la dernière étape du raisonnement (5): il manque le signe «moins» après CHF 470. Voici la formule corrigée: $\text{CHF } 470 - \frac{5 \cdot \text{CHF } 470 + 1 \cdot \text{CHF } 370}{5 + 1} = \text{CHF } 16.65$

	<b>Placements 2 – Obligations, instruments du marché monétaire et fonds de placement</b>
<b>Page 18</b> Section 1.2.3	Durée fixe de l'obligation de caisse de 2 à 10 ans selon la banque.
<b>Page 22</b> Section 1.4.1	<p><b>Complément sur les COCO Bonds, une forme particulière d'obligations convertibles</b></p> <p>Selon les conditions d'émission usuelles, la conversion est un droit, et non une obligation pour l'investisseur. Les conditions d'émission peuvent néanmoins aussi prévoir une obligation de conversion: l'émetteur peut alors imposer, au vu des conditions définies, que l'emprunt soit converti en fonds propres.</p> <p>Ces obligations à conversion obligatoire sont appelées CoCo Bonds (contingent convertible bonds): elles sont automatiquement converties en fonds propres lorsque la proportion de fonds propres d'une banque passe en deçà d'un certain seuil.</p> <p>Les CoCo Bonds sont apparues dans le contexte de la crise financière de 2007-2009. Elles ont été conçues en réponse au durcissement des dispositions en matière de fonds propres qui ont été adoptées dans de nombreux pays suite à la crise, afin de permettre aux banques de satisfaire à la nouvelle réglementation. En contrepartie, elles sont assorties d'un taux d'intérêt supérieur à celui d'une obligation ordinaire. L'investisseur doit toutefois pouvoir se permettre de recevoir en période de crise des actions à des cours relativement bas, et être disposé à l'accepter.</p>

	<b>Placements 3 – Opérations à terme, produits structurés et placements alternatifs</b>
<b>Page 20</b> Figure 12	Typologie des futures: <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Financial futures</b> – exemples: devises, taux d'intérêt, actions, indices, obligations d'Etat</li> <li>• <b>Commodity futures</b> – exemples: ....</li> </ul>
<b>Page 35</b> Figure 25	Erreur dans le diagramme pay-off d'un short put: Entre le prix d'exercice et l'intersection avec l'axe des abscisses, il n'y a pas une perte réduite, mais plutôt un gain réduit. Le point 2 devrait donc porter le nom suivant: <b>«Gain réduit»</b> .
<b>Page 50</b> Figure 33	Précision pour la ligne du tableau intitulée «Evolution attendue» (pour les produits dérivés): Le terme «cours» induit en erreur. Le terme figurant dans le tableau devrait être «cours du sous-jacent» ou simplement «sous-jacent». Les cellules correspondantes du tableau sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Produits à levier:</b> hausse ou baisse du cours du sous-jacent</li> <li>• <b>Produits de participation:</b> hausse du cours du sous-jacent</li> <li>• <b>Produits d'optimisation de la performance:</b> stagnation ou légère hausse du cours du sous-jacent</li> <li>• <b>Produits de protection du capital:</b> hausse/légère hausse du cours du sous-jacent</li> </ul>

	<b>Conseil en placement et gestion de fortune</b>
	Pas de corrections

	<b>La Bourse</b>
<b>Pages 11 et 50</b> «Eurex»	SIX Group SA a vendu à la société Deutsche Börse AG, au 1 <sup>er</sup> janvier 2012, sa participation dans l'entreprise Eurex. En tant qu'unique actionnaire d'Eurex Zürich, Deutsche Börse AG maintiendra également le marché suisse des produits dérivés en l'état pendant au moins 3 ans.

	<b>Devises et métaux précieux</b>
<b>Page 28</b> Section 2.4.1	Précision sur la date de valeur des opérations au comptant (ou transactions spot): Une transaction spot est conclue avec une <b>date de valeur de J+2 jours ouvrables bancaires</b> (date de valeur: date à laquelle intervient effectivement le débit ou le crédit des devises traitées).
<b>Page 32</b> B) Calcul direct du disagio	Voici la formule correcte: $\frac{\text{Cours au comptant} \cdot (\text{taux ML} - (\text{taux MR}) \cdot \text{nbre de jours})}{36\,000 + (\text{taux MR} \cdot \text{nbre de jours})}$

	<b>Banque d'investissement</b>
	Pas de corrections